

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 16 octobre 2025 à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 10 octobre 2025 - Nombre de membres en exercice : 32

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, MM Eric DESREUMAUX, Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, MM. Xavier BASSELET, John EVLARD, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Bernard CAUDAL, Mme Annie HUS, M. Martin LEPOUTRE, Mmes Marie-Andrée SION, Nathalie HERBAUX, M. Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, Aurélie DESQUENNE, MM. Pierre DELZENNE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. Jean-Pierre LEMAI, Mme Francine VANCAEYZEELE, MM. Philippe LEMPIRE, Laurent GHEYSENS,

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Anne-Catherine DERVILLE (à M. le Maire), Mme Danièle DELBECQUE (à M. Eric DESREUMAUX), Mme Dorothée GENASI (à M. Xavier BASSELET)

Absents : M. Antoine DHALLUIN, Mme Véronique DIERICKX

N° 25 -3-6

Affaires Juridiques

Convention de Mise à disposition
Entre l'Etablissement Public Foncier (EPF) et la Ville
des biens sis « 66 et 68 JB Lebas »

Mise à disposition par « prêt d'usage »
Entre la Ville et l'association « Souffle du Nord »
des biens sis « 66 et 68 JB Lebas »

Emplacement Réservé Logement au PLU3 (ERL1)
Av. Jean Baptiste Lebas / Rue des Ravennes

Parcelles BD 131 et BD 32, 33, 67, 132

Rapport de M. le Maire,

Dans le cadre de la convention de portage foncier entre la ville et l'EPF signée en date du 26 mai 2025 pour l'acquisition des biens de l'Emplacement Réservé pour du Logement inscrit au PLU (ERL 1), la ville a souhaité avant la mise en œuvre d'un projet de logements qui reste à définir d'ici début 2027, confier pour un an le site et les bâtiments sis sur cette emprise, à l'Association « Souffle du Nord » afin d'organiser l'hébergement de personnes sans logements entre octobre 2025 et fin 2026.

La mise en œuvre de ce projet solidaire et utile en cette période de crise intense du logement notamment pour les jeunes est en cours de préparation en particulier avec la mission locale de la Vallée de la Lys – Tourcoing qui accompagne les jeunes du territoire en formation ou en insertion et pour certains sans logement. Il a été convenu dans un premier temps à la demande de l'EPF, la signature d'une « convention de mise à disposition » à

titre gratuit, entre l'EPF et la ville, pour l'ensemble des biens du site sis « 66 et 68 JB Lebas » puis la signature d'un « prêt à usage » à titre gratuit, entre la ville et Souffle du Nord. Il est précisé que le prêt à usage avec Souffle du Nord concerne uniquement les bâtiments du 66, rue Jean-Baptiste Lebas.

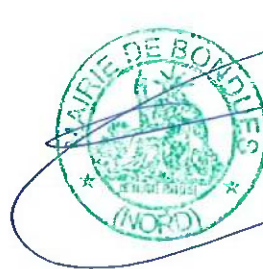
Il est rappelé que « Souffle du Nord » est une association qui engage entreprises, collectivités, citoyens, associations et pouvoirs publics dans des projets collectifs innovants pour proposer des réponses inédites aux enjeux du territoire.

Dans cet objectif, nous invitons le Conseil Municipal à autoriser Monsieur le Maire à signer la « convention de mise à disposition EPF / Ville » et le « prêt à usage Ville / Souffle du Nord » à intervenir.

Travaux Préparatoires
Commission 1 du 7 octobre 2025

Présents :	27
Pouvoirs :	3
Votants :	30
Contre :	4. (B. Caudal, L. Naessens, JP. Lemai, F. Vancaeyzeele)
Pour :	26

Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire



M. Pierre DEZENNE
Conseiller Municipal délégué
Secrétaire de séance